

Meurtre de Thomas sur France 2 : 13h, pas un mot, et au 20h, 2 minutes !

écrit par Jacques Martinez | 21 novembre 2023





Ne comptez pas sur France 2 pour vous informer sur le drame de jeune Thomas tué à coups de couteau dans la Drôme à la fin d'une soirée de fête lors d'une razzia lancée par une bande d'une dizaine de jeunes « venus d'ailleurs » mais armés chacun d'un couteau avec une lame de 20 à 25 centimètres !

Rien, oui, rien, pas un mot à 13 heures ! Et à 20 heures, un petit sujet de 2 minutes !!!

France 2 est, je crois, une télévision d'État payée par nos impôts ! Sauf que, pour nous informer, il vaut mieux aller regarder ou écouter ou lire un autre organe de presse que le JT de 13 heures du play-boy Julian Bugier !

Sur le meurtre de Thomas dans la Drôme : Julian Bugier, dans « son » journal de 13 heures, lundi, n'a pas considéré cette information suffisamment importante pour en faire ni un des cinq titres d'ouverture, ni même une brève qu'il aurait pu

camoufler, voire enfouir entre deux infos... Non, pas un mot sur ce gamin tué par un autre gamin « venu d'ailleurs ».

Mais ne serait-ce pas parce que le meurtrier « venait d'ailleurs » que France 2 a préféré minimiser son importance... afin d'aller jusqu'à la taire ?

À moins que Thomas n'ait été peut-être pour France 2 que la « mauvaise victime » parce que gamin tranquille de la campagne ou était-ce son meurtrier parce qu'il venait « d'ailleurs » ?

Quelle que soit la raison, honte à des journalistes qui exercent leur profession en occultant au public qui les écoute -tout en réglant leurs salaires... des plus « honorables » !- certaines informations pourtant essentielles. D'ailleurs les informations essentielles ne sont pas du goût de Julian Bugier qui préfère user de son sourire à longueur de journal. Et donc, comme l'on ne peut sourire sur le meurtre incompréhensible de Thomas, il vaut mieux ne pas chercher à comprendre une telle nouvelle et la remplacer par une plus agréable qui permet, elle, de placer son sourire en gros plan !

Pour quelle raison, nous, journalistes, n'avons-nous pas de commission pouvant juger de nos capacités à informer le public ? Dommage car si une telle commission existait, peut-être qu'il serait plus difficile de passer sous silence des informations aussi importantes que le meurtre de Thomas.

Anne-Sophie Lapix, dans son JT de 20 heures, n'a pas jugé bon d'annoncer ce meurtre dans l'un de ses cinq titres principaux. Elle s'est contentée d'évoquer subrepticement ce meurtre à 20h08 pour le terminer à... 20h09 ! Un dialogue avec l'envoyé spécial... □-payer un tel déplacement pour si peu ! Ok, ce n'est pas leurs fonds, ce sont les nôtres !-□ envoyé

spécial qui n'a fait qu'échanger quelques mots avec sa « patronne ». Pas un seul bout de reportage ni sur la famille de Thomas, ni sur les habitants traumatisés, ni sur les amis de l'ado alors que toutes les autres chaînes ont publié des interviews de l'ami de la victime et d'autres témoins... Le reporter de France 2 a dû arriver trop tard ou la Direction a peut-être eu l'un des conseillers (un comique ou un farfelu ?) du président Macron lui conseillant de ne pas trop en parler afin de ne pas peiner certaines cités de banlieue dont celle d'où venaient les auteurs de la razzia meurtrière...

Si, sur RMC, dans *Estelle Midi* avec Estelle Denis, on a appris que 91% de leurs téléspectateurs estimaient qu'avec ce drame, « l'insécurité est partout en France » ! Heureusement que l'on a France 2 pour ne pas nous informer et donc pour ne pas attiser la colère des auteurs de la razzia. De celle-ci et des prochaines, ces agresseurs peuvent être assurés qu'à France 2, ni Julian Bugier, ni Anne-Sophie Lapix, ne leur feront du tort : l'une comme l'autre s'en garderont bien d'ailleurs car, tous deux le savent, le tort... tue !

Le seul coupable, celui qui tue, c'est lui : le tort !
Après France 2 s'étonnera que certains parmi les Français pensent que l'audiovisuel d'État leur cache certaines infos... Que nenni !

JACQUES MARTINEZ, journaliste, ancien de RTL (1967-2001), l'AFP, le FIGARO, le PARISIEN...